

« La France n'aime pas ses vieux », dénoncent les directeurs d'Ehpad

L'association des directeurs au service des personnes âgées AD-PA (services à domicile et Ehpad) demande « un projet sociétal » pour « prendre soin de nos aînés », car les financements actuels « ne sont pas à la hauteur des besoins ».

On ne sait plus quoi faire. Les rapports s'accumulent, mais rien ne bouge : la loi grand age est encore au placard. En 2018, on disait déjà : « Si on ne fait rien, on va à la catastrophe ». Là, on est dans la catastrophe. En colère et découragés, les directeurs des services à domicile et des Ehpad de l'association AD-PA (l'association des directeurs au service des personnes âgées) continuent de monter au créneau pour demander un « projet sociétal » pour les aînés, après avoir publié, en février, 44 mesures, intitulées « Cessions de, maltraiter les vieux et ceux qui les accompagnent »... « La France n'aime pas ses vieux », lâche Franck Descotes, correspondant Rhône de l'AD-PA.



Franck Descotes, correspondant Rhône et Rhône-Alpes de l'association AD-PA, Béatrix Duliège, déléguée départementale de la FNAQPA (fédération de gestionnaires d'établissements et de services pour personnes âgées à but non lucratif) et Marie Poncet, directrice d'une association de services à domicile. Photo Progrès/Sylvie MONTARON

gradé tous les jours. La qualité de l'accompagnement baisse. Les équipes sont éprouvées », témoigne la directrice de l'Ehpad Dethel à Tassir.

150 démissions sur 200 employés

Elle fait partie d'un collectif d'une vingtaine de directeurs d'établissements du Rhône, ayant mis en place des formations flashs pour les personnels non diplômés « malgré l'absence de subvention du Département et de l'Agence régionale de santé ».

Après le Séguin de la santé, Marie Poncet, directrice générale de SMD (service de maintien à domicile sur Lyon), a connu une hémorragie de personnel, avec 50 démissions parmi ses 200 employés, « que je n'ai pas pu remplacer ». Et donc, « des dégradations des conditions de travail pour ceux qui sont restés, obligés de travailler un week-end sur deux au lieu d'un sur cinq ».

« Notre taux d'effectivité n'est que de 73 %. On ne prend plus de nouvelles entrées et on ne peut plus faire de sorties d'hôpitaux », poursuit Marie Poncet.

Sans solutions à domicile, les familles se tournent vers les établissements : « j'ai cinq demandes d'admissions par jour », confirme Béatrix Duliège.

« La revalorisation de 0,47 %, une insulte »

C'est le cercle vicieux », résume Franck Descotes, qui pointe « un financement pas à la hauteur des besoins ».

« En juillet, nous avons pris la revalorisation des soins de 0,47 %, comme une insulte. Pour ma structure, c'est 80 000 €, soit deux postes perdus tous les ans », précise le directeur d'Odilia, qui gère trois Ehpad en Haute-Savoie.

Les établissements bénéficient du bonchier tarifaire pour l'énergie, mais « il faudra défier face à la hausse de 15 %, soit 80 000 € pour un Ehpad de 80 lits », précise Franck Descotes. Selon lui, il faudrait doubler les tarifs de 65 à 125 € la journée en Ehpad, pour assurer un accompagnement de qualité. « Depuis 2018, nous réclamons 10 Mds€/an pour les 7 500 Ehpad de France », rappelle-t-il.

Sylvie MONTARON